

par les gouvernements provinciaux et par le comité préparatoire national qui s'était adjoint des représentants des organisations non gouvernementales intéressées. De plus des consultations publiques sur les questions à l'étude à la Conférence ont été tenues dans 11 villes canadiennes et ont réuni, au total, quelque 1500 personnes. On a reçu près de 400 mémoires. La position du Canada sur les questions susceptibles d'être soulevées à la Conférence a été basée sur ces études gouvernementales et sur les consultations publiques.

Voici le schéma qui a présidé aux études préparatoires à la Conférence et aux délibérations officielles de la Conférence:

- I. La planification et la gestion des établissements humains.
- II. La gestion des ressources naturelles du point de vue de l'environnement.
- III. La détermination des polluants d'importance internationale et la lutte contre ces polluants.
- IV. Les aspects éducatifs, sociaux et culturels des problèmes de l'environnement.
- V. Le développement et l'environnement.
- VI. Les incidences internationales, sur le plan de l'organisation, des propositions d'action.
- VII. La Déclaration des Nations Unies sur l'environnement.

La structure officielle de la Conférence prévoyait la tenue d'une séance plénière, chaque jour, du 5 au 16 juin, pendant que les trois commissions se réuniraient du 6 au 14 juin. Les commissions ont étudié, point par point, les idées dont on recommandait l'inclusion